

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° CC-2024-014

L'an deux mille vingt-quatre

Le trente janvier à dix-neuf heures

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.

Date de convocation : 24 janvier 2024

Nombre de membres :

En exercice 37

Présents 32

Votes 33

PRESENTS :

Renaud PFEFFER, Yves GOUGNE, Pascal OUTREBON, Fabien BREUZIN, Isabelle BROUILLET, Christian FROMONT, Jean-Pierre CID, Arnaud SAVOIE, Marc COSTE, Olivier BIAGGI, Luc CHAVASSIEUX, Loïc BIOT, Charles JULLIAN, Magali BACLE, Caroline DOMPNIER DU CASTEL, François PINGON, Jean-Luc BONNAFOUS, Stéphanie NICOLAY, Denis LANCHON, Anik BLANC, Pascale CHAPOT, Patrick BERRET, Pascale DANIEL, Véronique MERLE, Thierry BADEL, Christèle CROZIER, Hélène DESTANDAU, Cyprien POUZARGUE, Gérard MAGNET, Anne-Sophie DEVAUX, Bernard CHATAIN, Séverine SICHE-CHOL

ABSENTE / EXCUSEE :

Raphaëlle GUERIAUD

PROCURATIONS :

Françoise TRIBOLLET donne procuration à Stéphanie NICOLAY

Anne RIBERON donne procuration à Caroline DOMPNIER DU CASTEL

Bruno FERRET donne procuration à Jean-Pierre CID

Marilyne SEON donne procuration à Olivier BIAGGI

SECRETAIRE DE SEANCE : Véronique MERLE

Rapporteurs : Monsieur Renaud PFEFFER, Président, et Monsieur Loïc BIOT, Vice-Président délégué au Développement économique

Vu le code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2021-06-01-00004 en date du 1^{er} juin 2021 et notamment sa compétence en matière de Développement économique et en matière d'Action sociale d'intérêt communautaire,

Vu le Schéma de Développement Economique (SDE) du Pays Mornantais adopté par délibération du Conseil Communautaire le 25 septembre 2018,

Vu les statuts de l'association Sud-Ouest Emploi en date du 15 juillet 2015 et du 22 juin 2023,

Vu l'avis des Commissions d'Instruction « Solidarités et Vie sociale » et « Finances, Moyens Généraux et Développement Economique »,

L'Association Sud-Ouest Emploi est partenaire de la Communauté de Communes du Pays Mornantais depuis 2013 pour l'accompagnement des entreprises dans leurs recrutements et depuis 2017 dans le cadre de l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

**ACTION SOCIALE
D'INTERET
COMMUNAUTAIRE**

**Approbation du
versement d'une
subvention à Sud-
Ouest Emploi**

L'association a pour objet :

- de contribuer à l'attractivité du bassin d'emploi du Nouveau Rhône par la coordination, la construction et le portage d'actions partenariales visant à répondre aux enjeux de développement économique durable du territoire ;
- d'être le partenaire privilégié des collectivités locales (Région AURA, Département du Rhône, Communautés de Communes, Communes), de leurs opérateurs, du Service Public de l'Emploi et plus généralement des porteurs des politiques publiques locales en matière d'économie, d'emploi et d'insertion professionnelle,
- de mettre en œuvre toute action visant à répondre aux difficultés de recrutement par le rapprochement des demandeurs d'emploi du territoire, notamment les plus fragiles, des opportunités d'emploi locales ;
- de mettre en œuvre des activités économiques, des missions d'ingénierie et d'innovation sociale en lien avec notre cœur de métier.

Une convention d'objectifs 2020/2023 a été signée pour adapter l'accompagnement proposé aux besoins des demandeurs d'emploi, la Copamo a versé une subvention annuelle de 32 000 € à cette association.

En 2022, un avenant a été réalisé afin de préciser les objectifs spécifiques à atteindre pour Sud-Ouest Emploi, à savoir :

- développer le partenariat avec les acteurs du monde économique (CERCL, Coworkie, CCI/CMA, CPME...)
- développer la collaboration avec le service public de l'emploi (Pôle emploi et Mission Locale)
- redynamiser la Journée Proximité Emploi Formation (JPEF) en proposant 1 ou 2 évènements pour mettre en lien les besoins de recrutement locaux et les demandeurs d'emploi du territoire
- mettre en avant et valoriser 7 secteurs d'activité en tension (BTP, industrie, automobile, transport-logistique, métiers de bouche, hôtellerie-restauration, services à la personne) via des visites d'entreprises et des ateliers.

Le nouveau plan d'action pour 2024-2026 est en cours d'élaboration et sera prochainement présenté au Conseil Communautaire.

Dans l'attente de la signature du nouveau partenariat 2024-2026, il est proposé de réaliser un versement de 22 400 € (soit 70% de la subvention de l'année N-1).

Oui l'exposé de ses rapporteurs et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, étant précisé que Hélène Destandau et Jean-Pierre Cid (à qui Bruno Ferret a donné pouvoir) ne prennent pas part au vote :

Certifié exécutoire
Transmis en
Préfecture le / 6.FEV. 2024
Notifié ou publié
le .../6.FEV. 2024
Le Président

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 22 400 € à l'association Sud-Ouest Emploi dans l'attente de la signature d'une nouvelle convention d'objectifs,

APPROUVE le versement anticipé de la subvention attribuée à l'association Sud-Ouest Emploi,

AUTORISE Monsieur le Président à mandater la subvention de 22 400 € en février 2024,

Envoyé en préfecture le 06/02/2024

Reçu en préfecture le 06/02/2024

Publié le

Berser
Levraut

ID : 069-246900740-20240130-CC_2024_014-DE

*La présente délibération
peut faire l'objet d'un
recours gracieux auprès
du Président ou d'un
recours en annulation
devant le Tribunal
Administratif de Lyon,
184 rue Duguesclin 69003
Lyon /
www.telerecours.fr, dans
un délai de 2 mois suivant
sa publication*

DIT que les crédits seront inscrits au budget principal 2024 – compte 65748,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

PUBLIE LE 6 FEVRIER 2024
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT

Le Président,
Renaud PFEFFER



[Handwritten signature]